



Elections municipales 04

information

CORONAVIRUS COVID-19

Crise sanitaire 06



Social 14



Exposition 16



Edito



Jean-Louis SALAK

Maire

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Notre magazine municipal tant attendu est enfin arrivé dans vos boîtes aux lettres après un retard imposé par la situation actuelle ...

La responsabilité en revient bien sûr au coronavirus, ennemi insidieux et invisible qui a fortement changé nos habitudes de vie durant ces quelques mois et qui, malheureusement, laissera longtemps des traces.

Notre quotidien en a été bouleversé, nos rues et nos écoles sont devenues silencieuses, la plupart de nos commerces ont fermé leurs portes de même que la majorité des entreprises locales. Une situation inconnue jusque-là, générant le doute, la peur ainsi qu'une inquiétude amplifiée par une médiatisation effrénée de cette pandémie tant au niveau national que mondial.

J'ai une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui ont souffert dans leur corps ou par la perte d'un proche parent, d'un ami dans des conditions qui ont rendu ce deuil encore plus douloureux.

Mais la vie municipale a néanmoins continué, certes en mode dégradé, ne traitant que les cas urgents et essentiels, mais toujours en étant au plus près de la population comme a pu l'être par exemple notre CCAS et son service d'aide à domicile qui n'a jamais arrêté de fonctionner, malgré les risques et les incertitudes. Un grand merci au personnel municipal qui, en présentiel ou en télétravail, a toujours répondu présent pour assurer dans des conditions particulières un service public digne de ce nom.

Nous avons pu ainsi accueillir au sein de certaines écoles les enfants de personnels gérant la crise.

La rentrée des classes qui, même si les conditions d'accueil et d'étude n'étaient plus celles que les élèves avaient connues avant le 13 mars, leur a permis de retrouver leurs enseignants, leurs copains et copines et surtout des repaires oubliés ou perdus durant toutes ces semaines. Là aussi je remercie les enseignants et le personnel de l'Education Nationale avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration pour accueillir nos élèves dans les meilleures conditions, malgré des protocoles et des directives souvent tardives, quelquefois difficiles à interpréter et à exécuter.

Aujourd'hui, la vie a repris un peu de sa normalité, un peu car le virus est toujours présent et les règles de précaution se doivent d'être toujours respectées même si ce sentiment de liberté après ces longs mois de confinement nous fait quelquefois oublier le danger.

Je voudrais rendre hommage au civisme dont a su faire preuve la population mehunoise dans son ensemble, aux élus anciens et nouveaux ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé activement à la distribution des masques en porte à porte. Un grand merci également aux commerçants qui ont fait le maximum pour répondre aux besoins de leur clientèle et leur assurer l'essentiel.

Le grand défi à venir sera celui de la reprise économique. Il nous faudra poursuivre et renforcer notre écoute et notre solidarité envers nos commerçants, artisans, entreprises locales mais également envers chaque citoyen qui subira les contrecoups de cette crise.

C'est le rôle de chacun, c'est celui de votre municipalité, nous sommes prêts !



MEHUNMAG N°73 JUILLET 2020

Directrice de la publication : Béatrice FOURNIER

Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveaulle, Elisabeth Mathieu, Christophe Ogoudjian

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

facebook.com/mairiemehunsuryevre



04 | Elections Municipales

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a été renouvelé le dimanche 15 mars.

La liste « Agir ensemble pour un avenir durable » conduite par Jean-Louis SALAK, l'emporte avec 1245 voix (66,15 % des suffrages exprimés) et obtient 24 sièges.

La liste « Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS ! », menée par Philippe DEBROYE, recueille 637 voix (33,84 % des suffrages exprimés) et obtient 5 sièges.

Pour des raisons sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, la séance d'installation du nouveau conseil municipal s'est tenue le jeudi 28 mai au centre André Malraux afin de permettre aux nouveaux conseillers de respecter la distanciation sociale. Lors de celle-ci, le maire et les adjoints ont été élus.



LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Jean-Louis SALAK
Maire
Conseiller communautaire



Béatrice FOURNIER
Culture, Manifestations,
Tourisme, Communication,
Enseignements artistiques
Conseillère communautaire



Christian JOLY
Ressources humaines,
Vie associative et sportive
Conseiller communautaire



Elvire CLEMENT
Enfance, Jeunesse,
Affaires scolaires



Christian GATTEFIN
Affaires générales,
Etat civil, Elections,
Anciens combattants,
Développement économique



Nicole HUBERT
Finances
Conseillère communautaire



Alain BLIAUT
Travaux, Equipement,
Voirie, Urbanisme,
Environnement, Hydraulique



Annie VAN DE WALLE
Action sociale, Solidarité
Attribution logement,
Contrôle ERP

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Bruno MEUNIER



Sophie BROSSIER



Julien FOUGERAY



Fabienne THIAULT



Pedro DA ROCHA



Annie HOUARD



Christophe GRANGETAS



Stéphanie BUREAU



Patrick BOUCHONNET



Patricia PIGEAT



Denis BAUGÉ



Véronique FERNANDES



Michel PATIN



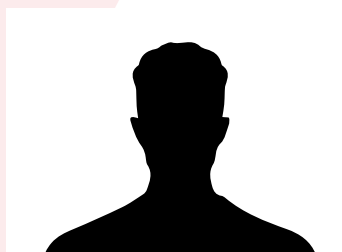
Yasmine LEFEBVRE



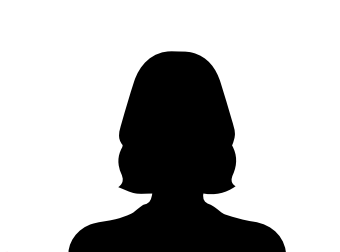
Erick GEIGER



Maryse MARGUERITAT



Philippe DEBROYE
Conseiller communautaire



**Edyta
KOBYLANSKA BAUDU**



Jérémie FABRE



Corinne DUFORT



José MATEU

information

CORONAVIRUS COVID-19

MAINTIEN DES SERVICES AUX USAGERS PENDANT LE CONFINEMENT

Dès le début de l'épidémie de Coronavirus, élus et personnel communal ont aussitôt réagi pour assurer le maintien des services essentiels à l'ensemble de la population et apporter leur soutien aux personnes les plus fragiles.

Afin de limiter la propagation de ce virus, protéger les agents et les usagers, la ville a été contrainte de se réorganiser afin d'assurer la continuité du service public.

Ainsi, dans différents domaines d'activités : propreté de la ville, salubrité, sécurité, assistances aux personnes, aides aux familles, état civil, les agents municipaux ont continué à travailler sur le terrain tout en prenant les dispositions nécessaires à leur santé.

L'accueil téléphonique des usagers a été assuré par les services de la mairie afin de répondre aux nombreuses sollicitations des mehuinois.

Un service minimum d'entretien de la voirie et des espaces verts a été mis en place pour éviter tout incident aux usagers.

Les enfants des professionnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire ont pu être accueillis par le service enfance.

Dans le domaine culturel, la bibliothèque a gardé le contact avec ses abonnés et le Pôle d'Enseignements Artistiques a assuré ses cours à distance.

Dans un souci de maintien du lien sanitaire et social la ville a porté une attention toute particulière aux personnes âgées et/ou isolées.

Les personnes « fragiles » recensées ont été contactées par un élu toutes les semaines par téléphone pour connaître leurs besoins et leurs difficultés.

Les agents du service aide à domicile ont apporté leur aide aux personnes fragiles, le service de portage de repas a été maintenu de même que le service d'accompagnement et de transport partiellement. Les bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire ont reçu des colis alimentaires.

UNE REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS

Les services municipaux ont repris leurs activités.

Cependant, afin de fonctionner en toute sécurité, de nombreuses mesures ont été prises :

- Les bureaux sont équipés de protection en plexiglass et de gel hydroalcoolique afin de limiter la propagation du virus.
- Les usagers doivent obligatoirement se présenter munis d'un masque et respecter les règles de distanciation sociale.
- L'aide aux démarches par téléphone ou par courriel est privilégiée.
- La prise de rendez-vous est conseillée pour les démarches plus conséquentes.



LA CULTURE ACCESSIBLE

Les sites ont réouvert selon des protocoles stricts :

Renseignements :

- Château Charles VII : 02 48 57 00 71
- Pôle de la Porcelaine : 02 48 57 06 19
- Bibliothèque Alain-Fournier : 02 48 57 15 16



LES ENFANTS À NOUVEAU ACCUEILLIS

Les élèves des classes maternelles et élémentaires ont repris le chemin de l'école dans de bonnes conditions grâce à un partenariat efficace entre les services de la commune et les enseignants avec le respect des règles sanitaires et d'hygiène conformes au protocole de l'Education Nationale. Le protocole de nettoyage est renforcé.

Le service restauration et l'accueil périscolaire sont maintenus.

L'accueil de loisirs du mercredi est réouvert de même que le Centre de loisirs pour cet été.



DES MASQUES POUR LES MEHUNOIS

Des masques en tissu dits masques « grand public » répondant aux normes AFNOR + DGA (UNS2) ont été distribués par des bénévoles en porte à porte afin de limiter les déplacements.

La mairie a remis en mains propres les masques qui n'avaient pas pu être donnés aux mehunois le jour de la distribution.

CERTAINS LIEUX MAINTENUS FERMÉS

La municipalité a été contrainte de maintenir certains sites en raison des contraintes sanitaires.

Pour favoriser le tourisme local, le camping ouvrira le 1^{er} juillet.

DES MANIFESTATIONS ANNULÉES OU REPORTÉES

Suivant les recommandations du gouvernement relatives à la tenue des manifestations publiques :

- La Fête de la musique et les festivités du 14 juillet sont annulées.

- Mylène CERDA, Rosière 2020, sera couronnée le 6 juin 2021

- La fête médiévale est reportée au 3 et 4 juillet 2021

- La visite de nuit du château aura lieu le samedi 19 septembre 2020.

- L'exposition « Lingerie des villes et des champs » est ouverte au public depuis le 6 juin jusqu'au 30 août.

- Vous retrouverez les manifestations annoncées dans l'agenda.



NOUVEL ARTISAN D'ART



Marie TEYSSOU, artisan d'art tapissier-décorateur, met à votre service son savoir-faire, ses conseils et ses compétences en matière de réparation de sièges, confection de rideaux, double-rideaux, coussins et housses. L'atelier vous permet aussi de personnaliser votre intérieur avec la confection sur mesure de couvertures piquées, édredons, plaids ou courtépontes. L'atelier est également une galerie où d'autres artisans d'art exposent leurs créations.



Atelier de l'Olivier :
106 rue Jeanne d'Arc
Tél. : 06 87 07 95 12
marie.teyssou@orange.fr
www.atelier-de-lolivier.com
Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi après-midi sur rdv.



NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Lucie DEL VALLE et José PEREIRA, **kinésithérapeutes**, sont installés route du Paradis (au niveau du rond-point d'Intermarché).
Tél. : 06 36 07 70 31



INFO SERVICES

Les **pompes funèbres Caton-Péquignot** ont déménagé rue des Terres-Rouges dans leur nouvel espace funéraire «Les Jardins du Berry».
Tél. : 02 48 57 37 38

Stef Propreté est spécialisée dans le nettoyage et la désinfection de bureaux, la vitrerie, le décapage des sols, le nettoyage de bardage...
Tél. : 07 71 78 47 69

INTERDICTION DE CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°61/2020, la consommation de boissons alcoolisées est interdite dans toutes les rues, places et tous les lieux publics de la ville et notamment :



- ▶ dans les jardins du duc Jean de Berry
- ▶ sur les places et parkings publics
- ▶ aux abords du collège et des établissements scolaires
- ▶ aux abords des gymnases, stades, terrains et espaces de sport
- ▶ dans les espaces de jeux
- ▶ aux abords de la collégiale, du château Charles VII et du Pôle de la porcelaine,
- ▶ le long du canal de Berry et de l'Yèvre
- ▶ dans les lavoirs de Somme et de Chardoille

RÈGLEMENTATION DE LA PÊCHE

Il est interdit de pêcher dans l'Yèvre et le canal de Berry en se plaçant sur les ponts de la rue Jeanne d'Arc (arrêté municipal n°113/2020 du 19 mai 2020).

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

A compter du mardi 4 août, la déchetterie intercommunale de Mehun-sur-Yèvre change d'horaires :

D'avril à octobre :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h. Fermée le lundi et le jeudi

De novembre à mars :

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 13h30-17h15. Fermée le lundi et le jeudi

A savoir : les Mehunois ont également accès aux autres déchetteries de l'agglomération :

- La Chapelle Saint-Ursin
- Les Danjons et les 4 vents à Bourges
- Saint-Doulchard
- Saint-Just
- Trouy

Consultez les horaires d'ouverture :
<http://www.agglo-bourgesplus.fr>

REMISE DE CHÈQUE AU TÉLÉTHON

Christian JOLY, adjoint au maire et président de l'Office Municipal des Sports a remis un chèque de 4759,20 € à Sébastien BRUNET, responsable de l'équipe de coordination de l'AFM Téléthon du Cher, en présence du Maire Jean-Louis SALAK et des associations de la ville.

Cette somme a été récoltée grâce à l'effort collectif des associations, commerçants, bénévoles, membres du Conseil municipal et de l'Office Municipal des Sports. D'année en année, cette somme augmente preuve qu'il existe une belle solidarité et beaucoup de générosité à Mehun.

Christian JOLY a félicité et remercié tous les contributeurs au nom des malades et de leurs familles

dont l'espoir de guérison réside dans le Téléthon et a donné rendez-vous pour l'édition 2020 avec le souhait de continuer à faire progresser ces dons.

Remerciements à : Jacqueline AUDEJEAN, l'Harmonie de Mehun-sur-Yèvre, le Comité des Fêtes, l'ALMY, l'OMS, les Echos du Val d'Yèvre, la Mehunoise Vigilante, la RAMY, le Club Bouliste Mehunois, ECATY, les Calinoux, le Judo Club Mehun, le Karaté Mehunois, le Lions Club, le Basket Club Mehunois, le Cercle Pongiste Mehunois, l'Amicale de Somme, l'Yèvre de Mer Plongée, Mehun Badminton, l'Olympique Mehun Handball, l'Amicale Marcel Pagnol, le Tennis Club Mehunois, le Comité de Jumelage, la société PERRIN Sylviculture, La boulangerie de l'Horloge, Pains & Gourmandises, Chez Pedro, Intermarché, Philippe PIGEAT.



ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise sur le territoire de la commune plusieurs enquêtes statistiques : emploi, loyers et charges, conjoncture, entrée dans la vie d'adulte, trajectoires et origines.

À cet effet, un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés à Mehun. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

La participation à l'enquête est obligatoire.

SAUV LIFE POUR FAIRE REBATTRE LES CŒURS !

L'arrêt cardiaque tue 50 000 personnes par an. Les chances de survie ne sont que de 5% et celles-ci diminuent de 10% par minute sans massage cardiaque.

Formé ou non, professionnel de santé ou non, chacun peut devenir citoyen sauveteur en téléchargeant gratuitement l'application SAUV Life sur son smartphone. Les citoyens volontaires seront aidés par le SAMU sur les gestes à entreprendre et ce, jusqu'à l'arrivée des secours.



REVITALISATION DU CENTRE-VILLE : REPRISE DES TRAVAUX

Les travaux ont repris en centre-ville.

L'objectif est que soient terminés en 2020 la place du 14 Juillet, la rue Augustin Guignard, le croisement de la rue Jeanne d'Arc et de la rue Henri Boulard.

Les plans de circulation sont régulièrement mis à jour au fur et à mesure de l'avancement du chantier sur le site de la ville.

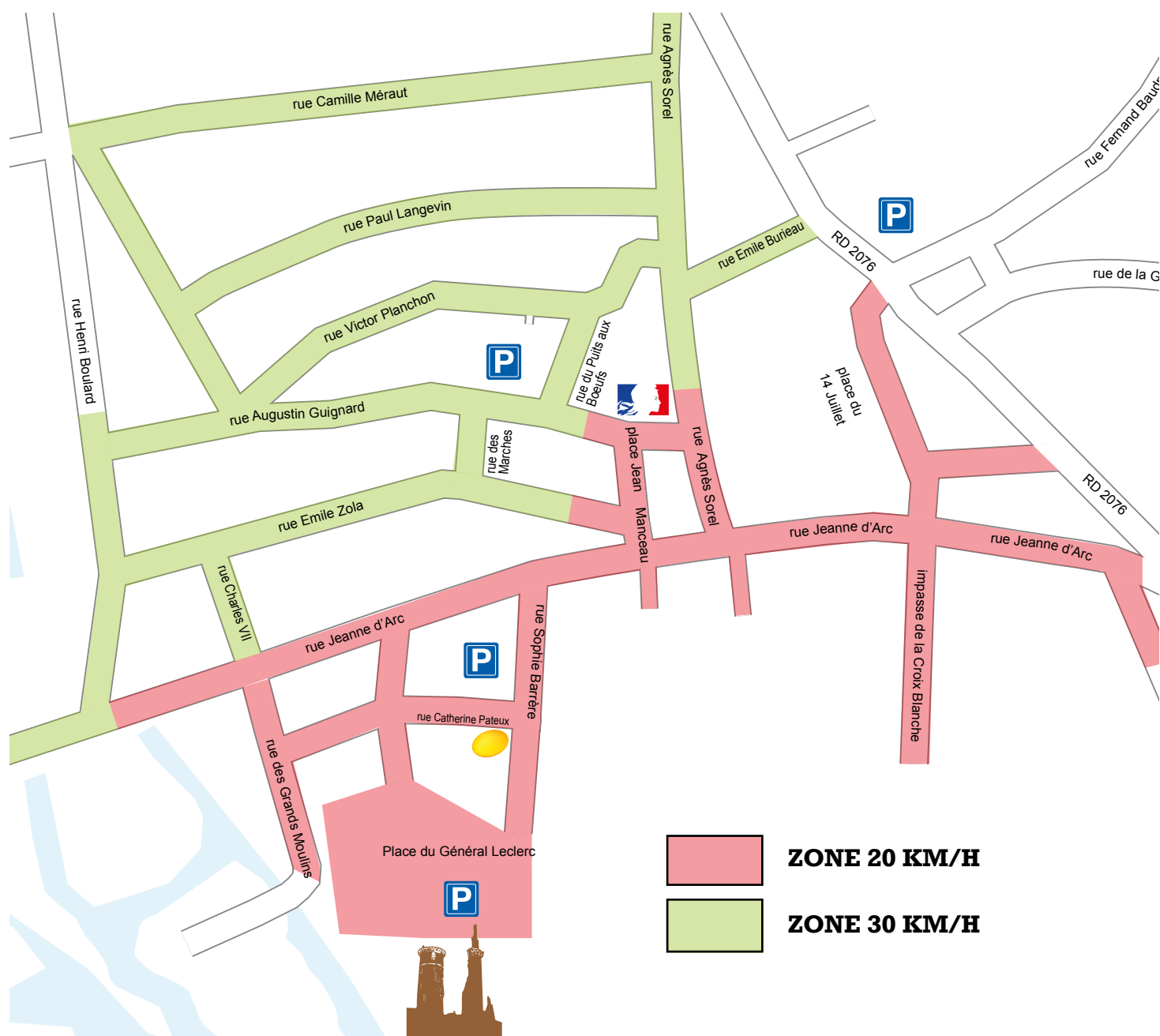
Le centre-ville est une zone dite «partagée» où la vitesse est limitée à 20km/h dans laquelle les piétons sont partout prioritaires sans matérialisation spécifique.

Sont concernées par la zone 20 : la place du 14 juillet et la rue Jeanne d'Arc depuis la RD 2076 jusqu'à la rue Henri Boulard, la place Jean Manceau, la rue Sophie Barrère, la rue Agnès Sorel de la rue Augustin Guignard à la rue Jeanne d'Arc.

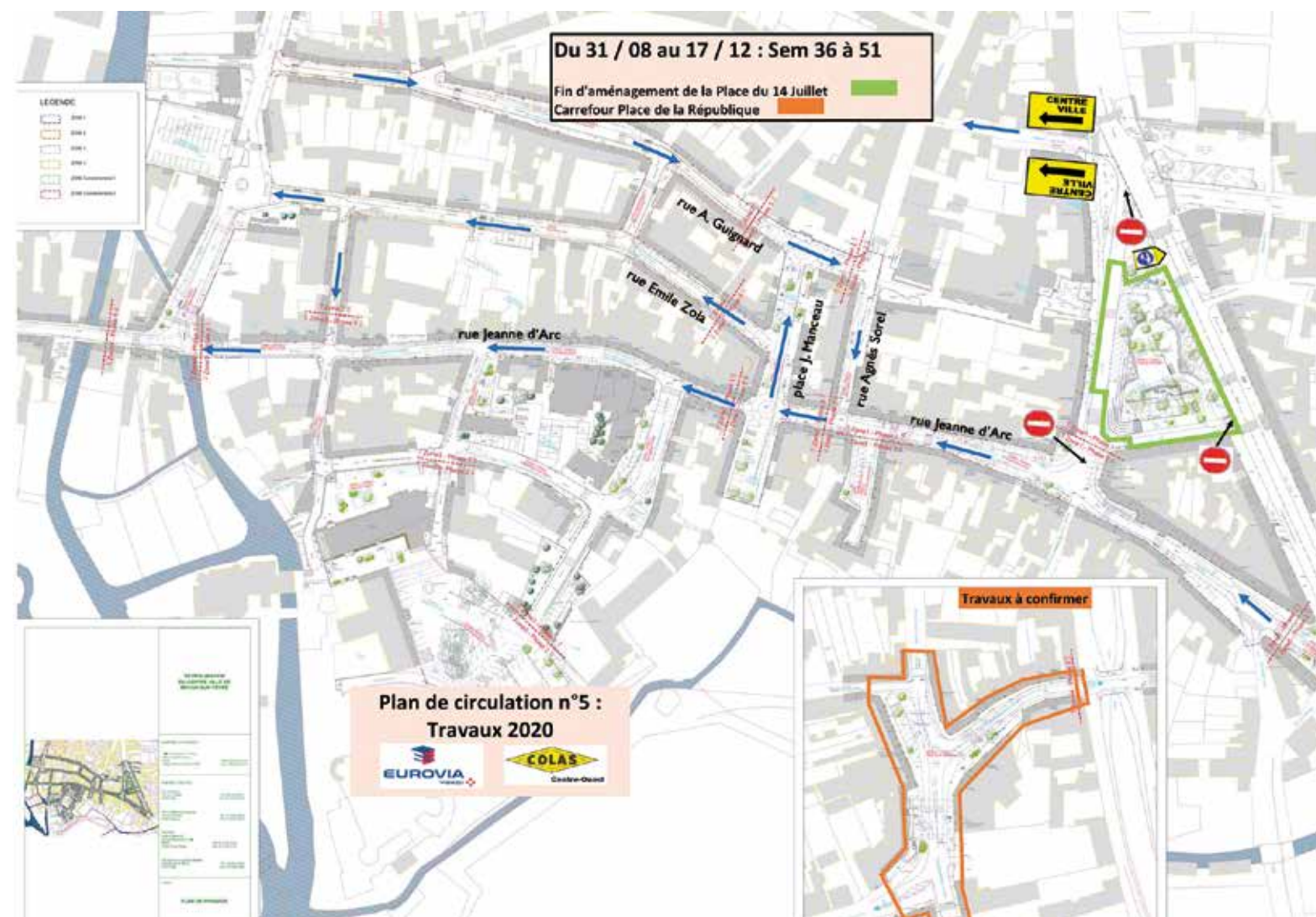
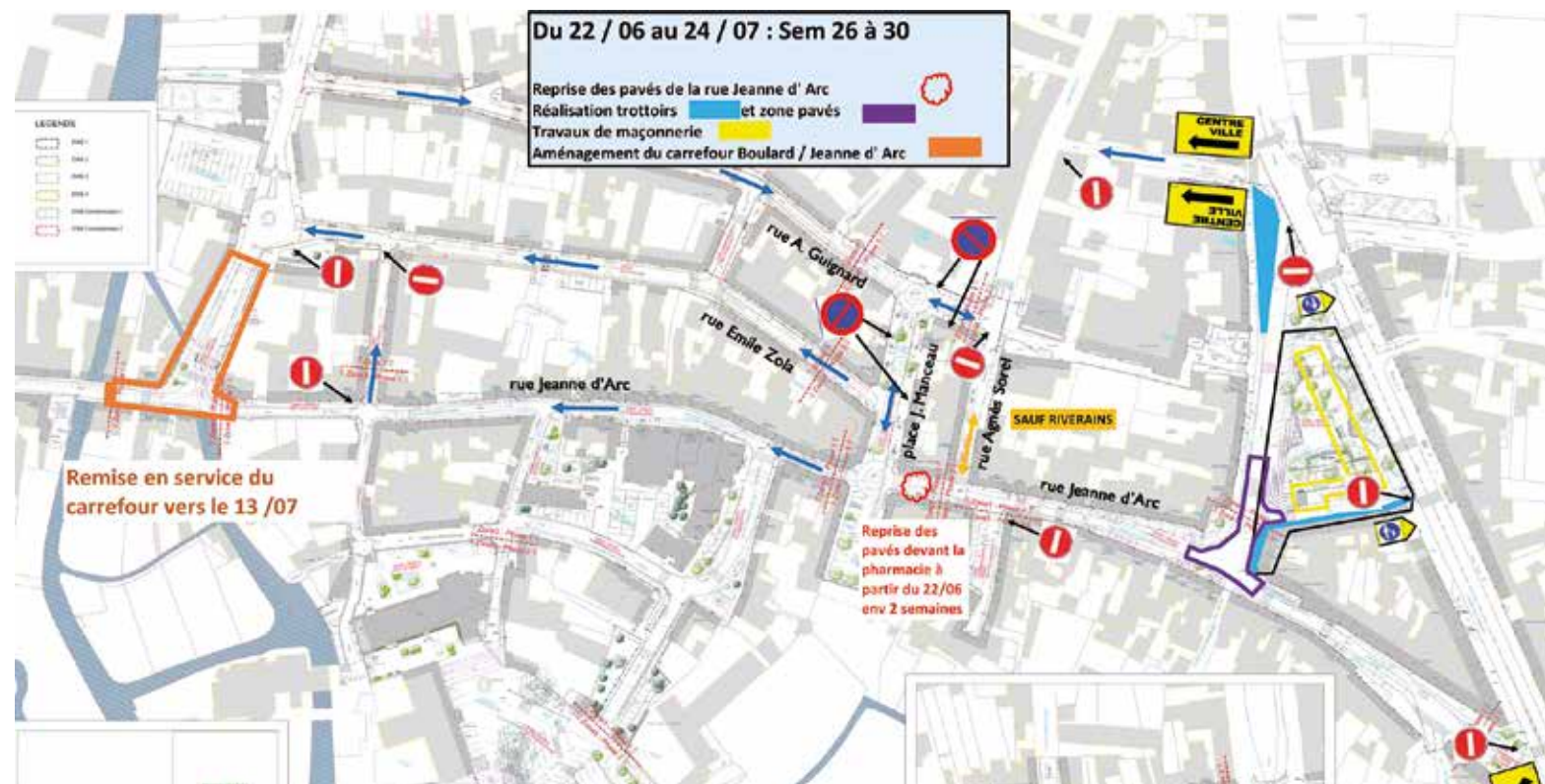
Dans cette «zone 20» les vélos sont autorisés à circuler à double sens.

Les automobilistes doivent donc être prudents et conciliants.

Par ailleurs, la zone à 30km/h est toujours en vigueur (les vélos y sont dans certaines parties autorisés à circuler à double sens) ainsi que la zone bleue pour le stationnement.



- PLANS PROVISOIRES DE CIRCULATION -



AGGLOBUS : UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE SERVICES À LA POPULATION

Le Syndicat Intercommunal AggloBus est en charge de l'organisation des transports urbains sur l'ensemble des communes de Bourges Plus, de Saint Florent-sur-Cher, Fussy et Pigny.

Son objectif est de promouvoir l'usage de mobilités alternatives à l'usage de la voiture.

En complément de l'offre de services bien connue des collégiens et des lycéens dont elle assure le transport, AggloBus propose également d'autres solutions aux habitants de Mehun-sur-Yèvre afin de faciliter leur mobilité quotidienne.

PASS GÉNÉRATIONS OU PASS AGGLOBUS

Sans rien changer à vos habitudes, grâce aux abonnements mensuels ou annuels AggloBus (Pass Générations ou Pass AggloBus), vous pouvez emprunter :

- La Ligne 185 : au départ de Mehun-sur-Yèvre (arrêts Les Malandries, Place du 14 Juillet, Petit Bois) à destination des communes de Berry Bouy, Saint-Doulchard et Bourges.
- Le train : au départ de la gare SNCF de Mehun-sur-Yèvre et à destination de la gare SNCF de Bourges.

Une fois à Bourges, grâce à votre abonnement AggloBus, vous pourrez utiliser l'ensemble des lignes du réseau.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Souscrivez un abonnement PASS AggloBus ou Générations à l'Espace Nation en signalant à l'hôtesse que vous souhaitez emprunter les trains ou les cars Rémi afin que l'on vous délivre une carte complémentaire «Carte d'accès Couplé» indiquant visuellement la validité de votre PASS AggloBus ou Générations.

CYCLOPLUS : LE NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS !

AggloBus met à votre disposition un service de location de vélos à assistance électrique ou classique à moyenne et longue durée pour les personnes résidant dans les communes de l'agglomération berruyère.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Louez un vélo à assistance électrique pour une durée de 1 mois, de 3 mois ou de 6 mois, ou un vélo classique pour une durée de 6 mois.

Il faut être apte à la pratique du vélo.



NAVETTE DU CENTRE-VILLE

Au départ des Quais du Prado ou de la place Séraucourt, elle permet de laisser sa voiture au parking et de prendre gratuitement la navette de centre-ville du lundi au samedi (sauf jours fériés), de 7h16 à 19h16.

Dans la rue d'Auron

> 1 passage toutes les 15 minutes alternativement en direction de Séraucourt ou des Quais du Prado

Dans la rue Moyenne

> 1 passage toutes les 15 minutes en direction de Séraucourt

RENSEIGNEMENTS :

Agglobus - ESPACE NATION

1 place de la Nation - 18000 Bourges

Tél. 02 48 27 99 99

Du lundi au vendredi :

de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h

Le samedi : de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h



HABITAT ET LOGEMENT, TOUT POUR ÊTRE BIEN CHEZ VOUS

On ne le sait pas forcément, mais dans le cadre de sa compétence « Équilibre social de l'Habitat », Bourges Plus peut intervenir et octroyer des aides à l'amélioration de l'habitat privé. **Elle propose ainsi aux propriétaires occupants et bailleurs désireux de réaliser des travaux de rénovation un large panel d'aides et d'accompagnements.**

Aujourd'hui, avec un conseil « à la carte » et un suivi personnalisé, le guichet unique de la Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville informe et guide le propriétaire pour toute demande d'aide de travaux visant à une meilleure efficacité énergétique de son logement, d'adaptation aux handicaps ou de résorption de l'insalubrité.

énergie'nov

Ce guichet unique intervient avec la Plateforme énergie'nov, qui conseille tous types de propriétaires de maisons souhaitant mener des rénovations énergétiques très performantes, qui peuvent bénéficier d'une prime supplémentaire. Énergie'nov facilite leur mise en relation du propriétaire avec des groupements de professionnels du bâtiment.

La Plateforme énergie'nov se charge, en effet, d'encourager les entreprises / artisans « Reconnu Garant de l'Environnement » à suivre une formation de haut niveau et à se regrouper pour proposer une prestation globale et de qualité.

La finalité des programmes de rénovation est, bien sûr, de répondre aux besoins actuels en requalifiant les logements, de lutter contre la vacance en remet-



tant sur le marché des logements de qualité, mais aussi de réduire la précarité énergétique et d'anticiper le vieillissement de la population en adaptant les logements.

MAIS AUSSI :

La Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville informe et oriente toute personne souhaitant obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) dans l'agglomération de Bourges.

RENSEIGNEMENTS :

Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville
4 cours Avaricum

0 800 732 140 (n° vert)
habitat@agglo-bourgesplus.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 14h - 17h, Mardi 10h30 - 12h30,
Mercredi 10h30 - 17h, Jeudi 10h30 - 12h30
et 14h - 18h, Vendredi 14h - 17h

Pour assurer votre sécurité, AggloBus met à votre disposition un gilet réfléchissant et un casque.

COMMENT LOUER UN VÉLO ?

Pour vérifier la disponibilité d'un vélo, vous pouvez contacter AggloBus au 02 48 50 82 82 ou venir à l'espace Cycloplus au 23 rue Théophile Lamy à Bourges.

Un(e) opérateur(trice) vous prendra en charge et vous accompagnera dans les étapes de location de votre vélo.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

	1 mois	3 mois	6 mois
Vélo à assistance électrique (VAE)	30 €	90 €	180 €
Vélo classique	Non payant		



Le Centre Communal d'Action Sociale intervient principalement auprès des personnes âgées et/ou handicapées et des personnes rencontrant des difficultés sociales ou

financières (ponctuelles ou durables).

Compte tenu de leurs spécificités ou fragilités, ces publics nécessitent un accompagnement et la mise en œuvre d'actions sociales de proximité.

Ces interventions constituent également un facteur de cohésion et de développement social de la ville. Afin de répondre à leurs besoins et à ceux de leurs familles, le CCAS a mis en place de nombreux services et aides.



L'ACCOMPAGNEMENT ET LE TRANSPORT

Ce service apporte une aide matérielle et morale tout en favorisant les contacts avec l'extérieur. Il peut être utilisé pour les rendez-vous de santé, les courses, les animations récréatives, les démarches administratives, une visite à l'EPADH « le rayon de soleil » ou pour se rendre au cimetière.

Ce service participe activement au maintien de l'autonomie des personnes.

Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et sans activité professionnelle, aux personnes atteintes d'une pathologie justifiant la mise en place du service et aux personnes handicapées.

Un véhicule 7 places équipé « handicapés » est mis à disposition.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et sans activité professionnelle, aux personnes atteintes d'une pathologie justifiant la mise en place du repas à domicile et aux personnes handicapées.

Il leur permet de recevoir deux repas par jour avec une possibilité de choix (viande / poisson, légumes / féculents...).

Il est possible de commander des menus spécifiques : repas allégé en sel ou en sucre, repas sans fibre, repas « mixé » ou « haché ».

La livraison est assurée par un agent d'Ansamble Val de France, quatre jours par semaine.

Cet agent est formé à la communication avec les personnes âgées ou malades ainsi qu'à l'hygiène alimentaire.

Il assure également la prise de commande des repas.



Des services proches
de vos besoins

-
CCAS

place Jean Manceau
Tél. : 02 48 57 06 16

■ L'AIDE À DOMICILE

Le service d'aide à domicile favorise le maintien à domicile par une intervention adaptée, apporte une aide matérielle et morale et rompt l'isolement.

Les aides à domicile peuvent assurer l'entretien courant du linge et du logement, les courses, la confection des repas, l'aide à la toilette, l'aide aux démarches administratives.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et sans activité professionnelle, aux personnes atteintes d'une pathologie justifiant la mise en place d'une intervention et aux personnes handicapées

Le service fonctionne 7 jours / 7. Toutefois les interventions du week-end et des jours fériés sont réservées aux personnes les plus dépendantes.

Les interventions d'aide à domicile peuvent bénéficier d'une prise en charge par les caisses de retraites, assurances, mutuelles, CPAM, APA (Conseil départemental).

■ EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LE « PANIER MEHUNOIS » offre la possibilité d'acheter des denrées alimentaires et de première nécessité en contrepartie d'une participation modique des bénéficiaires qui s'engagent dans une démarche de projet permettant d'améliorer leur situation financière. L'économie réalisée en « remplissant son panier » à l'épicerie permet de rééquilibrer son budget. Des ateliers y sont régulièrement organisés : atelier cuisine, lutte contre le gaspillage, confection de ses produits d'entretien et d'hygiène, gestion de son budget...

Pendant la crise du COVID 19 les bénéficiaires ont reçu des colis.



■ LES ANIMATIONS

Un service d'animation est proposé aux Mehunois âgés de plus de 60 ans.

Située rue Henri Boulard, «La Maison de Janine» est un lieu convivial où les personnes peuvent se rencontrer dans un cadre familial.

Les activités s'organisent autour des souhaits et aspirations de chacun : jeux de cartes, jeux de sociétés, lecture, film, tricot, crochet et autres activités manuelles...

Le goûter est offert.

Horaires : Les lundi et mercredi après-midi de 14h30 à 18h

Ce service est gratuit, toutefois certaines activités ou sorties ponctuelles peuvent être payantes.

■ LES AIDES SOCIALES

L'attribution des aides par le CCAS est conditionnée à une demande d'un travailleur social (assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale, organisme de tutelle...).

AIDE ALIMENTAIRE : le CCAS attribue des bons alimentaires. Ces bons ne sont délivrés que dans les situations d'urgence

AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES : cette aide permet d'apporter un soutien au règlement de factures d'énergie, de loyer, de mutuelle et d'assurance.

■ LES ACTIONS

COLIS DE NOËL : un colis de Noël, composé d'un repas complet, est distribué aux personnes âgées à partir de 70 ans non imposables et qui en font la demande.

REPAS DES ANCIENS : le 11 novembre, le C.C.A.S. organise un repas pour les personnes âgées, à partir de 70 ans, accompagnées éventuellement de leur conjoint.

AIDE AU CHAUFFAGE : le CCAS attribue, sous conditions de ressources, une aide financière aux personnes âgées à partir de 70 ans qui en font la demande.

En raison de la crise sanitaire COVID-19, certains services sont restreints (cf. page 6)

EXPOSITION «LINGERIE DES VILLES & DES CHAMPS»

Linge de corps, sous-vêtements, dessous, parures... un vocabulaire riche pour désigner l'ensemble de la lingerie dissimulée par les vêtements.

Une iconographie abondante au fil des siècles, représente la femme avec, dépassant çà et là, une chemise, un jupon, un corset...

C'est à partir du XVIII^e siècle que la lingerie apparaît comme un atout de séduction, elle s'adapte aux toilettes et met le corps en valeur. Mais c'est le XIX^e siècle qui verra l'apogée de ces accessoires vestimentaires, toutes les femmes en portent, à la ville comme à la campagne.

Les dessous sont codifiés, marqués, ils apparaissent dans les trousseaux, ils sont en lin, en chanvre, en coton, en batiste, en soie. Ils sont brodés, incrustés de dentelles, ou plus rustiques suivant le rang social.

Une exposition à ne pas manquer !

**Jusqu'au 30 août au Pôle de la Porcelaine
tous les jours de 14h30 à 18h30.**



DES SPORTIFS ET BÉNÉVOLES MÉRITANTS

Sportifs et bénévoles des associations sportives de Mehun-sur-Yèvre ont été mis à l'honneur lors de l'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports au mois de janvier.

87 récompenses ont ainsi été remises par Christian JOLY, président et les membres du bureau :

Jacqueline FAVIERE, Béatrice FOURNIER, Michel BESSON, Louis René BOITON, Pédro DA ROCHA, Patrick GRACZYK, Philippe HUBERT, Ludovic GODICHET. La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Louis SALAK, maire, et de Dominique GIRAUDON vérificateur aux comptes.



AMICALE MARCEL PAGNOL (*Gym senior, gym dynamique, stretching, relaxation*)
Nicole MARTIN et Françoise BORGNAT : bénévoles

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE JOLIOT CURIE

ÉQUIPE BENJAMINS GARÇONS en BASKET :

3^{ème} aux championnats académiques : Sacha SAVOYE, Eliot LE CALVE, Ilan DELAPORTE, Tom TALPIN, Ziyad CHEIKH, Augustin LANTERI, Adam HING

ÉQUIPE MINIMES MIXTES BOXE FRANÇAISE :

4^e aux championnats de France 2019 : Maddy BARBOSA, Héloïse THOMAS, Marie VAN DE WALLE, Alexis LOUIS, Eva BOITIER (validation du niveau inter-régional d'arbitrage)

ÉQUIPE MINIMES MIXTES BOXE ANGLAISE :

Vice-champion de France 2019 à Paris : Maddy BARBOSA, Héloïse THOMAS, Ilona GANTHEIL, Alexis LOUIS, Eva BOITIER (validation du niveau national d'arbitrage)

BASKET CLUB MEHUNOIS

Sarah MAJJOUD, Noella MAJJOUD, Noémie PEREIRA, Erwan DESROCHES, Sacha SAVOYE, Ilan DELAPORTE, Louis PONROY, Hugues BODIN

CANOE KAYAK CLUB MEHUNOIS

Nolan BOURGOIN, Cyrian MENUAT, Séréna GUIBANE, Colin POURADIER

CERCLE PONGISTE MEHUNOIS

Baptiste LAFAIX, Jean-Luc ANNÉREAU

CLUB BOULISTE MEHUNOIS

Équipe vétéran : champion départemental de deuxième division

Michel GOMEZ (capitaine), Gina GRELA, Gérard GRELAT, Joëlle COELHO, Tonio COELHO, Patrick BAGNOL, Aldo BROCADET, José NEVES, Arlindo FERNANDES, Michel VAUCHAMP

JUDO CLUB MEHUN

Ruben THIAUX

Groupe Poussins (2^e à la phase finale des départements Cher et Indre) : Emma BARBOSA DA SILVA, Simon MARTIN, Clément PINEAU

Groupe Benjamins : Camille BOUQUET, Timéo FAUCHERE, Lou FAVIERE, Anaé MALATRE, Elise MARTIN, Mélyna PEREZ, Jules PILLET, Tamara THIAUX

KARATE MEHUNOIS

Alexis HANG-HU, Ysaë RATH, Mayane HANG-HU, Léo HOEFFELIN

L'YEVRE DE MER PLONGEE

Jean-Luc COLIN, Hervé ARDAEN, Florence GILLET

MECANIQUE OMNISPORTS MEHUNOIS

Ginette LAUBRON, Marie-Joëlle BAIJOT, Joëlle COHELO, Mickaël ARDAEN

MEHUN BADMINTON

Rémi PINEAU et Mathis CHESNET champions du Cher ; Sébastien CHESNET (encadrement)

MEHUNOISE VIGILANTE (Gymnastique)

Sabrina FOUGERAY, Léna JOUANNIN, Philippe DUMON

OLYMPIQUE MEHUN FOOTBALL

Geoffrey FRANC, Sébastien ROUSSEAU

RAMY (Randonnée Amicale de Mehun sur Yèvre)

Léon DURIAUX, Christian CRETIN

SOCIÉTÉ DE CHASSE MEHUNOISE

Eric MALATRE

UNION CYCLISTE MEHUNOISE

Pascal BERNARD, Joël POSNIC, Laurent HENROTTE, Paul BURET

VIERZON VIGNOUX FOECY ATHLE

Camille DUBOIS, Adrien FOURNIER-CHAPIN, Milo PUPILLE, Bastien OGER, Jean-Luc CROTET

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Pierre HOURDIN (de l'association Witwicky Racing Team)



Chers Mehunoises et Mehunois,
Depuis maintenant 10 années, les communes françaises subissent une baisse drastique de leurs dotations afin d'absorber la dette de l'Etat cumulée par les différents gouvernements qui se sont succédés et en même temps, elles prennent en charge des services ou missions auparavant gérées par le même Etat.

Pour Mehun-sur-Yèvre, cette perte financière de l'ordre de 524 000€ pour l'ensemble de nos dotations et plus particulièrement 633 360 € pour la plus importante, la dotation globale de fonctionnement.

Nous avons malgré tout réussi à maintenir, après 9 années sans augmentation d'impôts, le même niveau de qualité de nos services à la population, voire même l'améliorer dans plusieurs domaines.

A une époque où les fonds étaient plus généreux, Mehun-sur-Yèvre a mis à disposition de ses habitants de nombreux services, des structures scolaires, culturelles ou sportives dignes d'une ville de plus grande ampleur. Mais ces offres qualitatives deviennent de plus en plus difficiles à financer.

Nous avons pour cela engagé des actions d'économie importantes, tant en fonctionnement qu'en investissement en ne priorisant que ce qui était essentiel et primordial pour notre ville.

Nous sommes arrivés au bout de ce nous pouvions réaliser à court terme, d'autres efforts sont envisagés mais ne porteront leurs fruits que dans les années à venir.

C'est pour cette raison que nous devons nous résoudre à augmenter les impôts fonciers en les mettant quasiment au niveau de 2018 avant notre entrée à Bourges Plus.

Cette adhésion à la communauté d'agglomération en 2019 et nos bases fiscales inférieures à la strate nationale nous permettent ainsi de limiter l'impact de cette hausse et les contribuables encore assujettis à la taxe d'habitation bénéficieront toujours de la baisse de celle-ci jusqu'à son exonération.

Il n'y a jamais de bons moments mais nous nous devons d'équilibrer nos budgets, anticiper les difficultés que nous pourrions rencontrer dans un proche avenir et nous garantir une marge de manœuvre pour la réalisation de nos actions et de nos projets en cours ou à venir.

Des précisions concernant ce budget mais également d'autres sujets vous seront adressés prochainement par courrier.

C'est tous ensemble que nous serons plus forts pour avancer bénéfiquement dans les prochaines années.

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Julien FOUGERAY, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors de l'élection municipale du 15 Mars 2020, vous avez renouvelé les élus de Mehun-sur-Yèvre en pleine crise COVID 19 et à la veille d'une période de confinement inédite pour notre pays.

Mehun-sur-Yèvre a été très touchée par la pandémie et particulièrement l'EHPAD « Rayon de soleil » qui a été celle la plus touchée du département. Nos pensées vont d'abord aux familles qui ont été victimes de cette pandémie et qui n'ont pas pu faire leur deuil convenablement en raison des mesures sanitaires. Elles vont aussi vers les professionnels qui étaient présents malgré les difficultés, nombreux d'entre eux ont été contaminés.

Cette élection a été marquée par une abstention record mais n'empêche pas qu'elle est valide. Nous vous avons posé une question « STOP ou ENCORE ». Vous avez majoritairement choisi ENCORE en renouvelant l'équipe en place. La démocratie a parlé et nous respectons votre choix et remercions particulièrement les électeurs qui ont porté leurs voix sur notre liste.

Aujourd'hui nous allons jouer notre rôle dans l'opposition en ne laissant pas une majorité faire sans faire entendre la voie de tous.

La première décision de cette majorité est incompréhensible. Elle consiste à voter une augmentation de la taxe foncière de 25 %, alors que la commune est excédentaire et n'a aucune difficulté financière.

Ce qui n'est pas le cas de la majeure partie d'entre vous qui subissait cette crise de plein fouet et qui va continuer par une crise sociale grave.

Ils ont dû oublier de l'annoncer dans leur programme et leurs électeurs ont voté sans savoir. Le vote n'a par conséquent pas été éclairé.

Le gouvernement a supprimé la taxe d'habitation pour tous pour redonner du pouvoir d'achat à chacun. La majorité en profite immédiatement pour vous faire les poches en reprenant le peu gagné en augmentant les impôts alors que la taxe d'habitation est entièrement compensée par l'Etat.

Nous trouvons ce procédé scandaleux, mais le seul vrai pouvoir est l'exercice de la démocratie lors des élections. Nous restons vigilants et vous tiendrons informés.

Mobilisez-vous lorsque cela est nécessaire.

Philippe DEBROYE, Edyta KOBYLANSKA, Jérémie FABRE, Corinne DUFOURT, José MATEU

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Au soleil redouté de Michel Bussi
- Se le dire enfin de Agnès Ledig
- Quelqu'un de bien de Françoise Bourdin
- La vie est un roman de Guillaume Musso
- Femme sans merci de Camilla Lackberg
- L'énigme de la chambre 622 de Joël Dicker

- Le jour des cendres de Jean-Christophe Grangé
- Rendez-vous à Gibraltar de Peter May
- Les fleurs de l'ombre de Tatiana De Rosnay
- Le pays des autres de Leïla Slimani
- Le flambeur de la Caspienne J. C. Rufin
- Les fantômes de Reykjavik de Arnaldur Indridason



A vos agendas !

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

JUILLET

JUSQU'AU 30 AOÛT

Exposition «Lingerie des villes et des champs»

Pôle de la Porcelaine

17 JUILLET | 14H30 > 18H30

Collecte de sang

par l'Association pour le don de sang bénévole

Centre André Malraux

21 JUILLET | 11H00

Hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et aux «Justes» de France

par la Municipalité et le Souvenir Français et l'Entente AC et VG

Place du Souvenir Français

26 JUILLET

Concours de pêche

par le Gardon Mehunois
Quai du Canal

AOÛT

2 AOÛT | 17H00

**Les Jardins en Fête
« Les Bretelles Rouges »**

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

9 AOÛT | 17H00

**Les Jardins en Fête
« The Bungalow Sisters »**

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

16 AOÛT | 17H00

**Les Jardins en Fête
« Le Petit Bal Perdu »**

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

23 AOÛT | 17H00

**Les Jardins en Fête
« Taboo Coverband »**

Concert gratuit

Jardins du duc Jean de Berry

SEPTEMBRE

DU 8 SEPTEMBRE

AU 1 NOVEMBRE

Exposition «Bascoulard l'Artiste»

Pôle de la Porcelaine

12 SEPTEMBRE | 14H00

Grand prix de la ville de Mehun-sur-Yèvre

Concours de pétanque en doublette seniors et doublette féminines
par le Club Bouliste Mehunois
Boulevard de la Liberté

13 SEPTEMBRE | 08H00

Brocante

par l'Olympique Mehun Handball
Boulevard de la Liberté

17 SEPTEMBRE | 14H00

Goûter avec orchestre
par l'Amicale des Anciens
Centre André Malraux

19 > 20 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Visite gratuite des musées

19 SEPTEMBRE | 22H00

Visite de nuit du château
par la Municipalité et le GHAMY

25 SEPTEMBRE | 10H45

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives
par la Municipalité et le Souvenir Français et l'Entente AC et VG
Départ du défilé de la Maison des Anciens Combattants

25 SEPTEMBRE

14H30 > 18H30

Collecte de sang

Par l'Association pour le don de sang bénévole
Centre André Malraux

26 SEPTEMBRE | 18H30

Crime au Château

Réservation : <https://route-jacques-coeur.com/boutique-billetterie/>

OCTOBRE

02 > 04 OCTOBRE

Bourse aux livres

Par l'Encouragement du Dévouement

Le vendredi de 14h à 18h et samedi, dimanche de 9h à 18h
Centre André Malraux

10 > 11 OCTOBRE

Fête nationale du timbre
par le Cercle Philatélique Mehunois

Centre André Malraux

15 OCTOBRE | 14H00

Goûter avec orchestre
par l'Amicale des Anciens
Centre André Malraux

17 > 18 OCTOBRE

Concours d'agility
par ECATY

Chemin des communaux, Somme

31 OCTOBRE | 20H00

Bal country et line dance
par Fashion Country
Centre André Malraux

EX PO

**8 SEPTEMBRE
AU
1 NOVEMBRE
2020**

*Bascoulard
"l'Artiste"*

